

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tél. 22 22 13 70
Fax 22 22 97 24

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY
OF HIGHER EDUCATION

LE MINISTRE

N° 000021 /Minesup/Cab.

Yaoundé, le 31 janvier 2008

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
The Minister of Higher Education

A Monsieur le Dr Jean-Claude Shanda Tonme,
Président de la Commission indépendante
contre la discrimination et la corruption
BP 20201
YAOUNDE

Réf. : V/L du 20/1/08

Objet : évaluation et validation du
cursus des étudiants de l'Institut supérieur
des sciences de la santé de Bangangté

Monsieur le Président,

Suite à votre correspondance visée en référence,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite des séances de travail sur l'évaluation, la validation et la diplomation, par la FMSB de l'Université de Yaoundé 1, du cursus des étudiants formés à l'Institut supérieur des sciences de la santé de Bangangté, la Convention entre la FMSB de l'Université de Yaoundé 1 et l'ISSS de Bangangté sera signé le 1^{er} février 2008.

La normalisation académique et professionnelle des curricula de l'ISSS démarrera après cette signature, dans le respect des normes universitaires en la matière (pertinence curriculaire, assurance-qualité et employabilité).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma parfaite considération.

Ampliations :

- SG/PM (ATCR)
- Recteur UY1 (suivi)
- Doyen FMSB/UY1 (action)
- Président ISS (action).



Jacques FAME NDONGO